Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 771

Artikel: Pacifisme et dévaluation...

Autor: Z.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ouvement Femin

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION
Mmº WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Grang
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M¹º Renée BERGUER, 138, route de Chên

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

articles signés n'engagent que leurs auteur

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien. . 8.-

Les abonnements partent de n'importe quelle date

C'est une folie de vouloir être sage tout seul.

LA ROCHEFOUCAULD.

A nos abonnés

Le bulletin vert traditionnel est encarté dans le présent numéro, il vous invite à verser au compte de chèques postaux : No I. 943 le montant de l'abonnement pour l'année 1950.

Une fois de plus, nous recommandons le versement rapide de l'abonnement afin d'éviter du travail supplémentaire à notre

administratrice et des frais à notre caisse. Nous espérons que tous et toutes vou-dront bien nous rester fidèles, notre action étant toujours plus nécessaire lorsque l'abondance du travail diminue et que les femmes qui gagnent leur vie ont besoin de notre appui. Merci d'avance.

Nous rappelons que les abonnés au "MOUVEMENT FÉMINISTE" reçoivent "FEMMES SUISSES" d'office sans aucun versement spécial.

Votation fédérale sur le statut des fonctionnaires

La revision partielle du Statut des Fonc-La revision partielle du Statut des Fonc-tionnaires sur laquelle les électeurs auront à se prononcer le 11 décembre, n'intro-duit aucun changement de principe par rapport à la loi de 1927. Il s'agit essen-tiellement de donner une forme légale à l'adaptation des traitements au coût ac-tuel de la vie. Ce qui était versé aux fonctionnaires sous forme d'allocations de fonctionnaires sous forme d'allocations de renchérissement depuis des années, doit être dorénavant incorporé dans une échelle fixe de traitements. A cette occasion, la 26me classe, celle des traitements inférieurs, serait supprimée, et les 25 classes restantes s'appliqueraient uniformément à toutes les certieus de l'administration fé toutes les sections de l'administration fédérale : CFF, PTT, administration centra-

le, etc.

Dans sa forme première, le projet de revision tenaît compensation totale du renchérissement. Au cours de la discussion toutefois, il fut décidé de stabiliser les traitements et salaires non pas au niveau actuel de l'indâce des prix, mais à 90% seulement, afin de laisser un champ au niveau actuel de l'indice des prix, mais à 00% seulement, afin de laisser un champ pour un recul automatique, sans nouvelle revision de la loi, le jour où l'indice des prix aurait baissé de 10% au moins. Les rénumérations actuelles des fonctionnaires ne devraient nullement souffrir de cette solution; elles seraient de nouveau composées d'un salaire de base fixe — sensiblement plus élevé qu'actuellement — et augmentées d'une allocation de renchérissement correspondante. Quoiqu'une forte opposition se soit manifestée au début contre cette « échelle mobile » des traitements; les chefs syndicalistes se déclarèrent finalement d'accord et les fonctionnaires euxmêmes recommernt qu'une plus grande souplesse de la loi pourrait cas échéant avoir son utilité, au cas où, à l'encontre des prévisions, les prix devaient remonter au lieu de baisser! En plus du traitement proprement dit, la loi prévoit, comme par le passé, des augmentations de résidence, des allocations de mariage et d'enfants.

En qualité de contribuables et de citoyennes, toutes les femmes suisses, et en

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEX

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

SOLITUDE DE LA SUISSE

Plus de 150 participantes avaient répon-du à l'invitation de l'Albiance de Sociétés féminines suisses, le 26 novembre, à Bienne.

La présidente, Mme Haemmerli-Schindler souhaita la bienvenue à toutes et esquissa brièvement l'activité de l'Alliance depuis sa réorganisation en févriler dernier, puis elle donna la parole à M. le ministre Walter Stucki qui avait bien voulu apporter, à ce public féminin, les réflexions per-sonnelles que lui suggèrent son expérience et sa compétence sur *La Suisse et la situa*tion mondiale actuelle.

Autrefois, la Suisse neutre, s'appuyait,

en cas de crise européenne, tour à tour sur celui de ses voisins qui pouvait le mieux respecter son indépendance. Aujourd'hui, lle monde est divisé en deux blocs et en toute occasion, nos délégués doivent négo-

toute occasion, nos délégués doivent négocier longuement, difficilement, pour ne se laisser absorber ni par l'un, ni par l'autre. C'est pour cette raison que la Suisse ne put accepter de devenir membre de l'ONU, puisque, sur le plan politique, cette organisation est divisée en deux camps entre lesquels la Suisse aurait dû choisir. Sur le plan économique, cependant, la Suisse a essayé de collaborer, mais notre situation est si particulière que, à la Conférence du commerce et de l'emploi à la Havane, où M. Stucki présidait notre délégation, les experts étrangers eux-mêmes ont dû reconnaître que les principes établis regation, les experts etrangers eux-mêmes ont dû reconnaître que les principes établis pour la majorité des autres Etats ne pouvaient s'adapter au nôtre. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que ces principes soient valables pour qui que ce soit, puisque personne n'a encore ratifié la convention élaborée là-bas.

S'il faut reproper à Porganication mon

S'il faut renoncer à l'organisation mondiale, pouvons-nous nous intégrer à une fédération européenne? — Là aussi, l'expérience risque d'être décevante : voyez les déclarations enflammées de Strasbourg suivies de l'abrupte dévaluation de la livre. La Suisse, d'autre part, est en Europe le pays le plus avancé en ce qui concerne la liberté du commerce et les faibles tarifs douaniers, principes fédéralistes par excel-

Quant à notre appui militaire, il est plus efficace, au dire de généraux experts comme le Maréchal Montgommery, lorsque nous gardons fidèlement les frontières de notre Etat neutre contre toute attaque éven-

notre État neutre contre toute attaque éventuelle. Nous formons un bloc protecteur, ainsi que l'a prouvé l'expérience des guerres précédentes.

En fait, et malgré la maxime de La Rochefoucauld, reprise à notre endroit par André Siegfried, nous devrons essayer d'être sages tout seuls; les autres pays du monde, gravement atteints par les événements contemporains, étant obligés de se soigner au moyen de remèdes qui nous feraient, à nous, plus de mal que de bien, nême si nous voulions les prendre par amitié et désir de solidarité.

Cet exposé magistral a profondément

amtite et desar de solidarité.

Cet exposé magistral a profondément frappé l'auditoire. Comme il ne fut suivi d'aucune discussion, me sera-t-il permis d'ajouter ici, une ou deux observations? Nous sommes absolument d'accord avec les condusions du conférencier mais non pour les raisons, avant tout économiques et financières qu'il pous a données.

raisons, avant tout économiques et finan-cières qu'il nous a données.

Une Genevoise — et toute ressortissante d'autres cantons faibles ou vulnérables en dirait autant — se souvient que, dans l'his-toire de sa petite république, les patriotes dont elle s'honore ont toujours sacrifié les avantages économiques les plus évidents à la sauvegarde de ce bien suprème. La liberté sauvegarde de ce bien suprême : la liberté politique, spirituelle, religieuse. Donc, s'il

s'agit de collaborer à l'ONU ou à une fédération européenne, les difficultés maté-rielles ou économiques ne devraient pas nous arrêter. En revanche, nous savons très nelles ou économiques ne devraient pas nous arrêter. En revanche, nous savons très bien aussi, que notre neutralité est commandée par le respect des tendances diverses de nos divers confétérés; si notre pays n'était plus neutre, il se disloquerait, ses fils et ses filles tirant à droite ou à gauche, au nord ou au sud, selon leurs convictions; cette raison primordiale et suffisante, justifie le maintien de notre neutralité. Mais sur les points où l'activité des Nations Unies ou des Fédéralistes européens est en accord avec nos principes et notre idéal de tolérance mutuelle, nous devons collaborer de tout notre pouvoir, quand ce ne serait que pour apprendre à connaître les difficultés que rencontrent ailleurs les humains de bonne volonté. C'est ainsi que se fera notre éducation d'habitants du monde. M. Stucki trouvait insignifiante l'action que nous pouvons avoir dans l'Unesco, la FAO, l'Organisation mondiale de la santé, etc. Mais on voât ici la différence entre la mentalité masculâne ou féminine. Ce sont au contraire des domaines que les femmes jugent très importants: l'éducation, la culture, la santé, la producion alignataire. Notre sort notre avenir nes que les femmes jugent très importants: Péducation, la culture, la santé, la production alimentaire.. Notre sort, notre avenir dépendent de la solution de ces problèmes, nous tenons à collaborer avec tous, lorsqu'il s'agit de ces questions vitales, et nous avons l'espoir que cet effort n'est inutile ni pour les autres, ni pour nous. La journée fut une parfaite réussite, nous parlerons dans le prochain numéro, des conférences sur le problème des prix, afin de donner à nos lectrices un aperçu un peu détaillé des exposés et des très intéressants débats qui ont suivi.

A. W. G.

particulier les femmes fonctionnaires, ont un intérêt direct au résultat de cette vo-tation. Nous protestons contre le fait d'en être exclues. Nous regrettons surtout que l'article 55 de la loi soit resté inchangé qui indique comme motif possible de ré-siliation de son emploi, le mariage d'une femme fonctionnaire. Une autre question, indépendante du tex-

te de loi lui-même, concerne son applica-tion vis-à-vis des fonctionnaires féminins. Une nouvelle classification des fonctions dans l'échelle des traitements devra arriver à ce que le *salaire* et la *situation* de la femme fonctionnaire correspondent au *tra*vail qui lui est demandé, comme l'expli-que très justement une pétition du Secré-tariat féminin, et que la valeur du travail soit rétribuée dans le service de la Confédération, indépendamment du sexe de celui qui le journit. Les conditions actuelles dans ce domaine sont indignes de la femme

et de son travail. Le referendum contre cette revision de la loi a faiblement abouti. La votation du 11 décembre montrera combien nombreux Il decembre montrera combien nombreux sont les mécontents au sein du personnel fédéral et au dehors. Nous pourrions certainement l'appuyer si nous votions. Car il est de grande importance que l'administration fédérale dispose d'une classe de fonctionnaires bien préparés à leur travail carvat conscience de leurs recognésies. et ayant conscience de leurs responsabili-tés. L'adoption du nouveau statut des trai-tements y contribuera certainement.

Les femmes dans les commissions

Mme Robert-Fleury, la femme du pasteur de l'Eglise nationale, a donné sa démission de membre de la commission scolaire de Morges. Pour la remplacer, la Municipalité a nommé Mme E. Mundler.

Pacifisme et dévaluation...

Si l'on en juge par les nombreux congrès réunis depuis la guerre sous le signe de la collaboration internationale et par les communiqués que les organisateurs adressent à la presse, la cause de la paix paraît ardemment défendue. Malheureusement, un examen plus serré de la situation aboutit à une conclusion preins certificite. moins optimiste.

moins optimiste.

Les représentants de certains groupements pacifistes aiment à déclarer qu'ils parlent au nom de milliers, si ce n'est de millions d'adhérents. Sont-ils en droit de le faire ? Oui et non! Oui, parce que si l'on fait la somme des membres de leurs groupements respectifs, l'on arrive à des totaux importants; non, parce que si l'on recensait ceux qui, au sein de parce que si l'on recensait ceux qui, au sein de ces mouvements, apportent à l'effort pour la paix une contribution active et éclairée, l'on serait obligé de constater qu'ils sont encore

paix une contribution active et ectairee, 1 on serait obligé de constater qu'ils sont encore peu nombreux.

Les masses, dans tous les pays, souhaitent la paix : il est oiseux de le répéter. Il est donc vrai que les pacifistes sont les interprêtes du sentiment des foules, mais ont-ils raison de parler comme des généraux certains de compter sur des effectifs considérables? On peut en douter. L'histoire n'offre pas d'exemple de bataille gagnée par des généraux sans troupes. Or, il ne faut pas s'y tromper, ceux qui travaillent à l'établissement de la paix auront encore à livrer des batailles, beaucoup de batailles.

La lutte pour la paix peut prendre des aspects très divers : deux d'entre eux peuvent être cités ici à titre d'exemples en raison du caractère d'actualité qu'ils ont chez nous, l'objection de conscience et l'exportation des armes.

Il n'y a en Suisse qu'un petit nombre d'ob-jecteurs de conscience ; néanmoins, parce que leur cause est liée à une importante question

de principe, tous les groupements pacifistes du pays se sont prononcés en faveur d'un Service civil pour les objecteurs sincères. Le Conseil fédéral n'en a pas moins décidé à nouveau cet été qu'il n'instituerait pas ce service alternatif. Les arguments exposés dans le « Message » officiel ne sont nullement convaineants ; ils semblent ne tenir aucun compte de l'évolution des idées à la suite de deux guerres mondiales ; de l'aspiration des peuples vers un nouvel ordre international ; de l'effort courageux de ceux qui cherchent par

ples vers un nouvel ordre international; de l'effort courageux de ceux qui cherchent par leur exemple à en hâter l'accomplissement. Il est humiliant de penser que la Suisse, bien loin d'être à l'avant-garde dans ce domaine comme elle se devrait de l'être, est en retard sur la Hollande, les pays scandinaves et même sur les Etats-Unis, la Grande-Rentarone et ulusieurs membres du Common-Bretagne et plusieurs membres du Common-wealth qui connaissent pourlant maintenant aussi bien que nous, les exigences de la défense nationale!

défense nationale!
Tout cela est fort décevant. Mais à qui la faute? A nous autres pacifistes sans doute qui ne savons pas faire pour cette cause assez de sacrifices. Combien ont pris la peine d'apporter ne fût-ce qu'une modeste participation financière à la campagne en faveur du Service civil? De discuter la question avec





leurs amis? De déclarer leurs convictions leurs amis? De déclarer leurs convictions à cet égard? Tant que nous n'auront pas fait cet effort, et amené un nombre suffisant de gens à le faire avec nous, nos autorités pourront prétendre que la réforme en question est réclamée seulement par une fraction négligeable de l'opinion publique.

La question de l'exportation des armes vient aussi d'être résolue d'une manière qui ne satisaussi d'être résolue d'une manière qui ne satis-fait nullement les consciences pacifistes. Un arrêté du Conseil fxédéral expliquait que «les armements militaires peuvent tout aussi bien contribuer à empècher une guerre qu'à la dé-clencher. Il n'est pas immoral en soi que Suisse fournisse du matériel à d'autres Etats en s'entourant des précautions voulues». Veut-on nous faire croire que les armes en question sont mises au service d'une force de police internationale et désintéressée? Ce serait vrai-ment se moquer! On a le sentiment que nos internationale et désintéressée? Ce serait vrai-ment se moquer! On a le sentiment que nos autorités masquent derrière ces explications embarrassées le trouble qu'elles ressentent elles-mêmes à l'égard d'un trafic qui ne fait pas honneur au pays de la Croix-Rouge. Beaucoup l'avouent et il paraît qu'au sein même du gonvernement les opinions sont divisées. On peut s'en réjouir, car l'action des pacifistes peut être décisive. La encore, elle doit être individuelle et multiple; les dé-clarations collectives et générales ne sufficlarations collectives et générales ne suffi-

A l'heure où la dévaluation est à la mode, il vaut la peine, pour les pacifistes clair-voyants, d'observer, et au besoin de dénoncer, la tendance à l'inflation manifeste chez certains d'entre eux afin que les mots employés, les chiffres cités correspondent mieux aux réalités. En le faisant, ils ne desserviront pas leur cause, bien au contraire, ils lui vaudront plus de respect.

plus de respect.

Du reste, ceux qui ne se paient pas de mots ont déjà fait leur choix : aux mouvements vastes et superficiels, inspirés même bien souvent par un idéal qui n'est pas celui de la paix véritable, ils préfèrent des groupements moins bruyants, qui ne cachent pas leur pauvreté financière et même numérique, mais inspirés par des principes éprouvés et qui possèdent une expérience de valeur. Souhaiter et proclamer la paix est chose facile; avancer sur la route qui y même, l'est beaucoup moins. A ceux qui s'engagent sur cette route, l'on peut prédire de sérieuses difficultés, mais aussi la certitude de marcher dans la bonne direction, certitude qui apporte avec la bonne direction, certitude qui apporte avec elles les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Si certains pacifistes font de la surenchère, beaucoup, au contraire, n'ont pas suffisam-ment conscience de la force qu'ils représen-tent. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sous tous les régimes totalitaires ceux qui sous tous les régimes totalitaires ceux qui s'opposent aux méthodes de violence sont surveillés, inquiétés d'abord, puis persécutés, emprisonnés et combien souvent même «liquidés» (discrètement, pour ne pas en faire des martyrs). Par l'acharnement qu'ils mettent à s'en débarrasser, leurs adversaires montant tent l'investres utils attachant à leur. trent toute l'importance qu'ils attachent à leur action. Et même dans notre paisible démo-cratie, il est assez piquant de constater l'émo que cause une poignée d'objecteurs... Il imque cause une poignee a objecteurs... Il in-porte que ceux qui ont à cœur la paix véri-table — et non pas certaines idéologies par-fois camouflées sous ce ce nom — prennent toujours mieux conscience de leur influence et apprennent à l'utiliser avec discernement, avec courage et avec persévérance.

Ne nerdez pas votre temps et confiez vos circulaires à DACTYLE-OFFICE qui vous les livrera promptement et proprement. Odette Pernet - St-Paul 14, Lausanne - Tél. 4.01.25

TERRE PROMISE

Ces derniers jours, les auditrices romandes ont eu l'occasion d'entendre bien des informaions intéressantes sur l'activité que l'on dé-ploie dans le nouvel Etat d'Israël. D'une part, le 11 novembre à Vevey, Mlle Georgine Gerhard parlait de son récent voyage en Palestine 1949, où elle s'est rendue comme déléguée du Comité suisse d'Aide aux enfants réfugiés et d'autre part, sous le titre Israël, terre ancienne, femme nouvelle, Mme Erlich avocate à la Cour, à Paris, a parlé à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds (sous les auspices de la Wiso et du Lyceum), à Genève (sous les aus-

Israël, terre ancienne, femme nouvelle.

Israël, terre ancienne, femme nouvelle.

Mme Erlich a donné un aperçu des vicissitudes par lesquelles a passé la terre d'Israël,
jusqu'au moment où le partage du territoire
fut effectué en 1947 et où la puissance mandataire se retira. Le nouvel Etat a une superficie égale à celle de la Belgique et elle
héberge un million d'habitants, mais on espère grèce aux pouvelles méthodes d'organihéberge un million d'habitants, mais on es-père, grâce aux nouvelles méthodes d'organi-sation et d'exploitation, arriver à la densité de la Belgique qui compte huit millions d'ha-bitants. Israël veut rester fidèle à l'idéal sioniste, offrir une patrie à tous les juifs qui veulent vivre sur la terre ancestrale. Pour cela, on ne peut pas limiter l'immigration et cette porte ouverte crée des problèmes que seule l'abnégation et la foi peuvent surmonter. Les femmes sont toujours sur la brèche, à Les femmes sont toujours sur la brêche, à leur ménage, à leur métier, et dans les orga-nisations qui accueillent les nouveaux arrinisations qui accueillent les nouveaux arri-vants, surtout les femmes et les enfants. Ceux-ci sont les premiers servis. On s'ingé-nie à leur installer des crèches, des homes non seulement hygiéniques et pratiques, mais gaiement décorés. Lorsqu'un nouveau village se fonde, la maison des enfants est la pre-mière construite, tandis que les parents vivent encore sous la tente. L'éducation est soignée et chaque enfant a la possibilité de pour-suivre les études qui lui sont nécessaires, s'il est particulièrement doué.

est particulièrement doué. Parmi les immigrants, depuis la fin de la guerre, il y a beaucoup d'épaves des camps guerre, il y a beaucoup d'épaves des camps de concentration, beaucoup de personnes âgées, beaucoup de malades. On se représente com-bien la charge est lourde. Des coopératives ont été fondées pour trouver cependant du travail aux femmes isolées, en utilisant le moindre de leurs talents et en créant des magasins pour écouler le produit de leurs travaux. A leur tour, les plus capables de-viennent monitrices pour les nouvelles arri-vantes.

Pour faciliter l'adaptation des mères famille fraichement débarquées, des batail-lons volants de techniciennes ménagères vont de village en village donner, dans chaque foyer, les conseils nécessaires concernant la nourriture, l'entretien, le blanchissage, afin que chacane n'ait pas à recommencer lés mêmes expériences et sache tout de suite s'y

Celles qui travaillent dans les fabriques se sont, dès le début, fortement syndiquées et elles reçoivent un salaire égal pour un travail égal. D'ailleurs, la Constitution, qu'on élabore, leur accorde les mêmes droits qu'aux homleur accorde les mêmes droits qu'aux hommes. Il ne faut pas croire cependant que ceci aille de soi. Parmi les immigrants, il en est pas mal qui prétendent restaurer dans le pays des pères, le vieux droit rabinnique, très défavorable au sexe féminin. Mais les citoyennes descendent dans la rue défendre leur statut politique égal, et le libre accès à n'importe quelle préparation professionnelle. Elles ont été soldats pendant la guerre et ont aussi bien mérité d'Israël que leurs frères.

La liberté de conscience est respectée, les musulmans comme les chrétiens peuvent avoir leurs écoles. Chaque croyant célèbre, selon pices de la Wiso et de l'Association genevoise

pices de la Wiso et de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, tandis que le Ly-ceum offrait ses salons pour la réception). Nous publions ici un compte-rendu de la conférence de Mtle Gerhard, qui nous est envoyé de Vevey, et nous parlerons de la conférence de Me Erlich en complétant ce que dit Mtle Gerhard, afin d'éviter les re-dites. Les mêmes observations se retrouvent, en effet, souvent chez les deux conférencières, preuve que nos deux témoins, qui ne se con-naissent pas, sont narfailement fidèles. naissent pas, sont parfaitement fidèles.

sa foi, le jour du repos, le vendredi, le sa-medi ou le dimanche.

medi ou le dimanche. Au cours d'une discussion très fournie, Me Erlich, dont la parole aisée et élégante, retient sans effort l'attention de l'auditoire, donna une foule d'informations qui prouvent les efforts tentés pour créer des rapports harmonieux et bienveillants entre des hommes étonnamment disparates.

Palestine 1949.

L'Union des femmes eut le privilège d'entendre « Palestine 1949 » de MIle Gerhard, causerie remarquablement vivante et d'une précision extrême.

précision extrème.

Ce qui frappa la conférencière dès le débarquement c'est l'ordre et l'organisation qui règnent. C'est-beaucoup pour un Etat qui n'a pas des siècles d'expériences derrière lui, mais qui est de formation récente. Des syndicats fonctionnent, les assurances vieillesse et maladice existent déjà. Les milieux féminins ont organisé l'aide aux enfants arrivés en Palestine (plus de 40.000). Les moyens de communications sont encore précaires, il y a fort peu de trains, des services d'autobus tàchent de suppléer dans la mesure du possible à ce manque de voies ferrées.

be grands soucis se posent au gouverne-ment, ainsi l'arrivée de nombreux réfugiés: ceux de Turquie par exemple souvent atteints de tuberculose, ceux qui ont la dangereuse ophtalmie purulente ou les nerveux ayant trop ophtalmie purulente ou les nerveux ayant trop souffert de persécutions. Si certains émigrés sont les bienvenus, Yéménites, ou ressortis-sants de Bulgarie et de Yougoslavie, d'autres, surtout les réfugiés de l'Afrique du Nord, pri-mitifs et malpropres, s'adaptent plus diffi-cilement et causent des soucis. Car ce n'est pas une mince affaire que d'accueillir tous ces gens dans des camps d'accueil. Des ser-vices sanitaires fonctionnent. Les colonies agricoles ont transformé un désert en véritables oasis, mais seuls les émi-grés robustes neuvent assumer ce dur travail

grés robustes peuvent assumer ce dur travail de défrichement. Dans ces colonies, coopéra-tives ou de forme collective, tout est en com-

tives ou de forme collective, tout est en commun, machines, récoltes. Chacun œuvre selon ses forces mais ne reçoit pas de salaire, n'ayant en somme que son entretien, et le logement. Il faut un grand dévouenent pour s'adapter à ce genre d'existence, mais c'est une absolue nécessité pour l'avenir de ce pays. La femme travaillant autant que l'homme, est considérée comme son égale. Elle est éligible. Au gouvernement sur 120 membres, 10 femmes représentent les grands, partis politiques. Le service militaire est obligatoire pour les deux sexes. Deux ans pour les jeunes gens et un an pour les jeunes filles. Ce service militaire se compose de cours de répétivice militaire se compose de cours de répéti-tion et d'un stage dans les colonies collec-tives. A droits égaux, devoirs égaux, dit la loi. Mais la maternité libère la femme de tou-

loi. Mais la matermité libère la femme de tou-te obligation militaire.

A propos des Arabes, Mlle Gerhard fait remarquer un côté curieux de ce pro-blème. Les Juifs payent les ouvriers ara-bes comme les leurs, donc plus largement (terrassiers, etc.). Les riches Arabes dési-rant maintenir les bas salaires, voient d'un

IN MEMORIAM

Le groupe suffragiste de Neuchâtel vient de perdre en la personne de M. Georges Béguin, professeur en retraite, un de ses membres les plus dévoués. Féministe dès sa jeunesse, le défunt a milité activement dans les trois campagnes; préparant les votations populaires de 1919, 1941 et 1947, qui tou-tes trois dounérent un résultar hératif. Collapopulares de 1919, 1941 et 1947, qui tou-tes trois donnèrent un résultat n'égatif. Colla-borant avec notre regrettée Emma Porret, c'est lui qui, en 1941, pousse activement à soumettre au verdict du peuple la question du vote communal avec option locale, ce dernier point cependant n'étant pas retenupar les autorités.

Sa grande connaissance des lois et de la vie publique — le défunt remplit de nom-breux mandats officiels en tant que mem-bre du parti socialiste — furent une aide bre du parti socialiste — furent une aide précieuse à la section, dont il fut membre du comité cantonal. Malgré nos échecs répétés il Tut, parmi nos membres mascalins, un des rares à rester activement fidèle, pendant toute sa vie, à la cause des femmes et les Neuchâteloises lui en garderont un souvenir ému et reconnaissant. C. W.

mauvais œil ceci et c'est une cause d'animo-sité. L'interdiction de la bigamie a été décré-tée. Les écoles fondées. Il faut espérer qu'une influence heureuse se fera sentir et que la jeune génération vivra plus tard dans la préhension.

Assemblée générale de la "Saffa"

Samedi 29 octobre, la Coopérative de cau-tionnement Saffa a tenu sa 19e assemblée générale à Bâle sous la présidence de Mme generate a bate sous la prestaence de anno Aellig, Dr és se., qui salua la nombreuse as-sistance et donna la parole à Mme G. Oeri-Sarasin, présidente de la Centrale des fem-mes de bâle qui souhaita la bienvenue aux participantes et tira un aimable parallèle en-tre la foire d'automne, qui vient de s'ouvrir, et la Coopérative de cautionnement, qui toutes deux furent fondées dans le but de ser-vir l'artisanat et, pour le prouver, remit à chacun des membres du comité un petit souvenir de la foire.

omr de la loire. Du rapport de gestion nous extrayons les enseignements suivants: le 30 septembre 1948 fut le 20me anniversaire où l'exposi-1948 fut le 20me anniversaire où l'exposi-tion de la Saffa ferma ses portes et le béné-fice net de cette belle manifestation fut em-ployé à créer la Coopérative de cautionnement des femmes suisses. Depuis ce jour, jusqu'à fin juin 1949, la Coopérative a consenti à 855 femmes des cautionnements d'un mon-tant de 2.490.577 frs sur lesquels 1.698.059 frs ont été remboursés. A côté des crédits, la Coopérative a donné des milliers de con-seils financiers et fait des conférences et des cours sur des questions économiques et procours sur des questions économiques et pro-fessionnelles. Pendant l'année 1948/49, la Coopérative a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 275 pour un crédit de



Publications reques

Testament Nazi. Mémoires d'Alfred Rosen-BERG, avec commentaires critiques par Serge Lang et Ernst von Schenck. Traduction de Raoul Ergmann. Edition des Trois Collines, Paris - Genève.

La publication de ce texte : le testament La publication de ce texte: le testament politique de Rosenberg, doit avoir pour effet, selon l'intention de MM. Lang et von Schenck, d'éveiller chez les lecteurs, l'horreur d'un régime qui a conduit un peuple au pire abaissement, dans une aberration orgueilleuse et une cruauté qu'il s'est efforcé de légitimer ensuite par les plus impudents sophismes. C'est dans sa prison de Nuremberg, avant son exécution, que Rosenberg a écrit cette apologie du National-socialisme, de lui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tembérament d'artiste, d'ailleurs dénué de a ecrit cette apologie du National-socianisme, de hui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tempérament d'artiste, d'ailleurs dénué de faculté créatrice, a été l'idéologue, le « roman-ique » du régime nazi, ce qui ne l'a pas empèché de concevoir toute l'horrible théorie antisémite et raciale qu'il eut l'occasion d'appliquer lorsqu'il fut ministre des territoires Nord-est

Venu de Reval à Berlin, puis à Munich, il fait la connaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au flatt la commaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au Völkiischer Beobachter, auteur d'un ouvrage fameux en Allemagne: le Mythe du XXe siècle, il y développe une philosophie brumeuse, attaquant le christianisme, exaltant le germanisme et bientôt, s'il n'est pas l'initiateur du mouvement de destruction des Juifs, s'insérant dans cet atroce système dont il devient un agent de premier plan. Il s'efforce en effet de justifier l'euthanasie, de même que les camps de concentration. Ayant éprouvé d'abord une vive admiration pour Hitler, il est déçu, par la suite, de le voir influencé par toute une clique, et c'est l'occasion pour lui de nous présenter quelques-uns des chefs du parti : Goering, Himmler, Goebbels, Bormann, qu'il nous peint sans indulgence, avec leurs vanités, leurs vices, leurs sordides intrigues autour du Führer. Rosenberg, dans sa prison, juge tous ces hommes, et Hitler lui-même, à qui il ne peut pardonner de

l'avoir écarté, de ne pas l'avoir fait ministre des Affaires étrangères du Reich. Mais que valent les appréciations de Rosenberg, ce non-Allemand, artiste manqué, dilettante et auto-didacte comme Hitler, qui semble avoir tra-versé tant d'événements sans en comprendre le caractère monstrueux et qui proclame sa foi indéfectible en cette doctrine nationale-socialiste que les autres ont dénaturée et trahie?

Voilà ce que veulent nous montrer les com-mentateurs du *Testament nazi* de Rosenberg, afin de nous mettre en garde contre un péril ann de nous mettre en garde comtre in peni qui, peut-être, n'a pas complètement disparu. On peut regretter qu'ils nous livrent un texte coupé, des fragments choisis judicieusement, certes, nruis suspendus aussi un peu arbitrai-rement, ce qui laisse toujours place à une arrière-pensée, tant il est dangereux de tronarriere-pensee, tant il est angeretat de ton-quer une ceuvre ou une citation et de les accompagner de réflexions critiques qui, par-fois, appelleraient la discussion. Tel qu'il est présenté ici, ce document est tristement évo-cateur d'une des plus sombres périodes de l'histoire de l'Europe. Marguerite Maire.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1950

(Quarantième année)

Prix: 4 frs (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artis-tiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aara